

« Rafraîchir l'espace public »
Présentation de la démarche
Nantes métropole

Marie Larnaudie
Direction de l'espace public – NM

Contexte

Engagement du mandat

150 îlots de fraîcheur d'ici 2026

Été 2022



– **4 vagues de chaleur successives :**

- 17 et 18 juin
- 9 au 18 juillet
- 10 au 13 août
- 11, 12 -13 septembre

– **Un record de température absolu : 42°C le 18 juillet**

– **Sécheresse :** cet été se classe parmi les dix étés les plus secs en France. Un déficit pluviométrique de 25 % une situation inédite qui n'avait de probabilité de se produire qu'une fois tous les 25 ans en moyenne.

– **Des incendies** d'origine accidentelle accentués par les effets combinés de la chaleur et de la sécheresse (ex. Prairie de Mauves : 10 août)



Plan adaptation été 2023

Lancement d'une démarche de rafraîchissement de l'espace public

- Acculturer

Webinaire (avril 22)
"Inconfort thermique et
surchauffe : pour y répondre,
une nouvelle approche de
l'espace public !"

- Construire un guide de conception à destination des acteurs de l'aménagement

Focus de
l'intervention

- Expérimenter des dispositifs/mobiliers

- Évaluer les aménagements

En cours
2022-2024

À venir (été 2023)



Focus sur le Guide « Rafraîchir l'espace public »

→ Réponses générales du guide :

- * apporte des éléments de définition et de compréhension
- * est un outil d'aide à la conception des projets d'aménagement au regard des enjeux d'adaptation aux fortes chaleurs
- * priorise les solutions fondées sur la nature

→ Contenu technique :

- * solutions à mettre en œuvre (contraintes, points de vigilance, croisement avec d'autres enjeux, ...)
- * illustrations/références/bonnes pratiques
- * identification des services experts internes

Démarche d'élaboration transversale

- Groupes de travail thématiques inter-directions – cadrage du contenu
- 5 directions impliquées dans l'écriture (Nature et jardin, Cycle de l'eau, Animation de la transition écologique, Espace public)
- 1 élue pilote (Conseillère métropolitaine déléguée aux espaces publics de proximité)

Combinaison de solutions

*Améliorer le confort thermique à l'échelle de l'individu :
des solutions combinées pour des espaces publics rafraîchis*



Les recommandations techniques

PRIORITÉ n°1 - LA COMBINAISON LA PLUS PERFORMANTE (avec de nombreux co-bénéfices) : Eau, qualité du sol et végétation

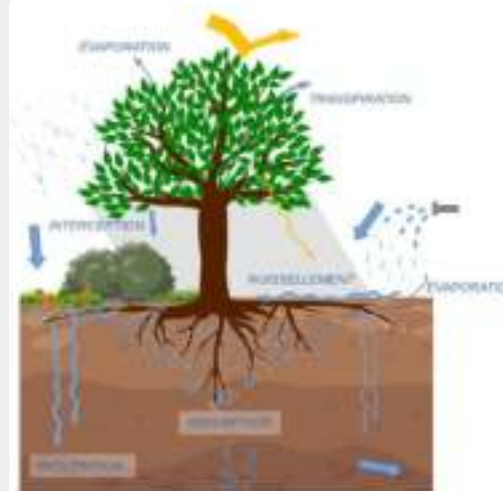
- pleine terre (désimperméabiliser au maximum), espace/volume d'enracinement (trame brune), qualité de la terre
- rétention de l'eau pluviale (optimiser les apports en eau)
- strate arborée et importance aussi des 3 strates

PRIORITÉ n°2 : Matériaux et revêtements

- perméabilité
- stockage/rétention de l'eau (ex : système de Stockholm)
- confort thermique

+ Les solutions complémentaires

- fontaine à boire
- ombrières (modalités de mise en œuvre à définir)
- brumisateurs temporaires, en cas de canicule, sur des secteurs prioritaires (lieux ?, publics ?, usages?)



Diagnostic et état des lieux

Quelles sont les caractéristiques et le potentiel du secteur de projet en termes :

- d'écoulement des eaux pluviales
- d'exposition à la chaleur
- d'état de l'espace et des usages
- de l'état des milieux, sol, végétation

Quels sont les invariants/contraintes du site (ex : réseaux souterrains et aériens) ?

Evaluation
initiale

Préparation, réalisation et suivi des travaux

Préserver les sols des futurs espaces verts et des zones d'infiltration.
Respecter scrupuleusement les nivellements prévus au projet pour le bon écoulement des eaux pluviales.

1

2

3

4

5

Étude programmatique

Quels sont :

- les emplacements les plus pertinents pour créer des "espaces verts d'infiltration des eaux pluviales" ?
- les opportunités de mettre en place des revêtements plus "rafraîchissants" ?
- les procédures réglementaires applicables (ex : zonage pluvial) ?

Fixer les ambitions en termes de rafraîchissement (cf. niveaux de la grille d'évaluation)

Conception

Concevoir l'espace public en priorisant les solutions fondées sur la nature (pleine terre, arbres de grand développement, déconnexion et infiltration des eaux pluviales), en complétant si nécessaire avec d'autres solutions (revêtements perméables et/ou à fort albédo, ombrières, etc.).
Tester les choix d'aménagement au moyen de la grille d'évaluation (démarche itérative).

Evaluation
en cours

Réception et gestion

Assurer la remise complète des ouvrages (plans de récolement, DOE, DIUO) ; intégrer ces informations dans les données patrimoine des gestionnaires.
Informer/sensibiliser les riverains aux aménagements adaptés au changement climatique.
S'assurer dans le temps du bon développement des végétaux, du bon état et de la fonctionnalité des dispositifs d'infiltration.

Evaluation
finale

Évaluer le potentiel “rafraîchissement” de son projet d'aménagement

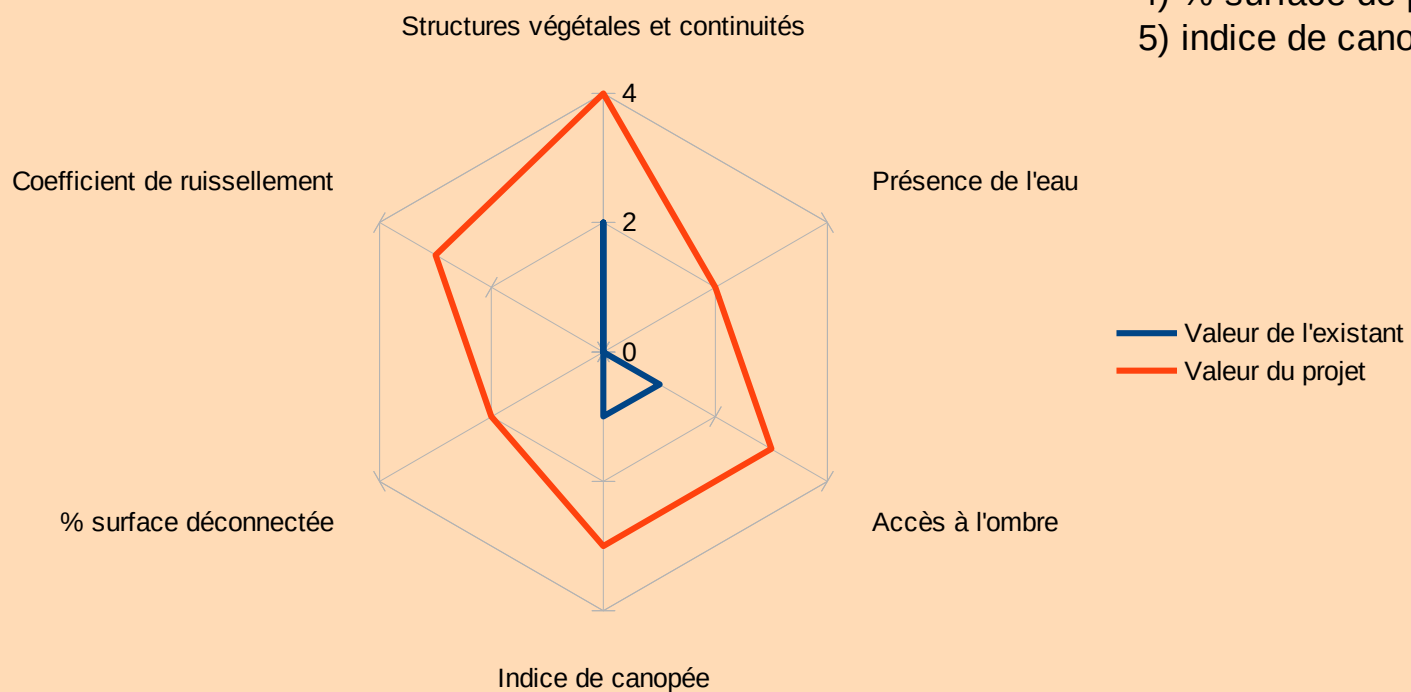
Diagramme avec niveau d'ambition :

- 0 - aucun
- 1 - faible
- 2 - moyen
- 3 - fort

+

Indicateurs chiffrés :

- 1) % surfaces perméables sur surface totale du projet
- 2) nombres d'arbres plantés
- 3) taux d'arbres sains préservés
- 4) % surface de pleine terre
- 5) indice de canopée



5 actions phares pour l'été 2023

1 – Déployer le Guide d'aménagement "Rafrâichir l'espace public"

2 – Identifier les premiers espaces pouvant devenir des Îlots de fraîcheur avec mise en priorité pour l'arrosage et optimisation de la fraîcheur le cas échéant (brumisateurs, ombrières,...)

3 – Identifier les premiers bâtiments pouvant devenir des espaces refuges

4 – Réduction de la vulnérabilité de la ressource en eau potable comprenant un plan de communication en croisant les messages pour la gestion des différentes crises (vagues de chaleur, sécheresse, alimentation en eau potable) et en utilisant l'ensemble des outils

5 – Centrer l'information et sensibiliser le grand public via un centre de ressource porté par une association locale

Merci de votre attention

**Marie Larnaudie, Chargée de mission espace public et
transition écologique, Direction de l'espace public
Nantes métropole
07 60 27 62 10
Marie.larnaudie@nantesmetropole.fr**